Les brèves du conseil municipal
Séance du 30 mars 2012

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil douze, le trente mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Nancray s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre MARTIN, Maire.

PRÉSENTS : MMES et MM. Daniel ROLET, 1er Adjoint, Josette LANGUEBIEN, 2ème Adjoint, Barbara KURTZMANN, 3ème Adjoint, Patrick LAMBERT-COUCOT, Conseiller municipal délégué, MMES et MM. les Conseillers municipaux Valérie CASSARD, Jean-Marc DESCHAMPS, Anne DESSIRIER, Jérôme NICOLET, Stéphane SAUCE, Jean-Marie TRIPARD.

ABSENTS EXCUSÉS : MME et MM. les Conseillers municipaux Nadine BROSSARD, Stéphane DODANE, Mohamed ROD.

POUVOIR : M. Stéphane DODANE à MME Barbara KURTZMANN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME Valérie CASSARD.

Le Maire ouvre la séance du conseil municipal. A l'unanimité, le conseil municipal décide d'inscrire à l'ordre du jour le dossier relatif à la modification des tarifs de location de la salle polyvalente pendant les travaux. Le procès-verbal de la séance du 24 février 2012 est adopté à l'unanimité.

Le Maire donne lecture de la lettre de démission de Mme Elisabeth CHOUFFE pour cause de surcharge de travail ne lui permettant pas de mener à bien sa mission d'élue. Le conseil municipal prend acte de cette démission à compter du 30 mars 2012.

Permis de construire : néant. Le maire indique que la société SAREST réfléchit à une adaptation du plan d'aménagement du lotissement de la Combe Saint Vallier afin de redynamiser la vente qui stagne en raison d'un prix global trop élevé au vu de la surface des parcelles restantes.

Etat d'avancement des travaux de la salle des associations présenté par le Maire :

Planning prévisionnel des travaux

- 26 au 30 mars : inertage des réseaux sanitaires et électriques + installation du chantier (périmètre de sécurité N1).
- 2 au 14 avril : désamiantage + démolition des locaux annexes (salle de rangement, ancien local des pompiers et ancien atelier communal)
- 16 au 28 avril : dévoiement des réseaux humides et réalisation du talus provisoire/accès côté maison M. MAS et talus rue de Vaire.
- 30 avril au 15 juin : installation du chantier (périmètre de sécurité N2) + gros œuvre (maçonnerie) des nouveaux locaux.
- 18 juin au 28 décembre 2012 : travaux intérieurs des nouveaux locaux

- Janvier 2013 (date non précisée à ce jour) : réception des nouveaux locaux avec transfert de l'activité Francas.
- Janvier 2013 (date non précisée à ce jour) : début des travaux du bâtiment central.
- Début juin 2013 fin du chantier et réception des travaux.

Rappel du phasage :

- Phase 1 : construction de l'office + permutation technique (chauffage…).
- Phase 2 : construction des salles de judo/gymnastique + vestiaires + périscolaire + local technique.
- Phase 3 : construction de l'accueil + réhabilitation de la grande salle + mise en œuvre des extérieurs.

Planning général reprenant les éléments fournis par le cabinet LAPPRAND et validé par les entreprises. Le calendrier détaillé (intervention des entreprises) sera réalisé d'ici fin avril.

Contraintes pendant les travaux :

- Accès et stationnement interdits à compter du 30 avril 2012 jusqu'à la fin des travaux dans la cour située entre le groupe scolaire et l'actuelle salle polyvalente **sauf secours et livraison repas périscolaire. Les poubelles seront acheminées rue de Vaire par les employés communaux.**
- Stationnement interdit à tout véhicule dans la rue de Vaire (maison Juif à maison Mas) du 30 avril 2012 au 31 juillet 2013 du lundi au vendredi de 7 h 00 à 18 h 00.
- Parking obligatoire place de la Mairie durant toute la durée des travaux et ce, à compter du 30 avril 2012.
- Panneaux règlementaires à créer avec Franche-Comté Signaux (Rurey) pour indiquer le parking obligatoire ainsi que les interdictions de stationner.
- Accessibilité de la salle polyvalente : elle se fera par l'entrée des Francas à compter du 30 avril.
- Sanitaires : à compter du 30 avril les sanitaires situés à l'entrée de l'actuelle salle polyvalente seront inutilisables. **Les sanitaires utilisés seront ceux des Francas (voir qui va les nettoyer et à quelle fréquence).**
- Utilisation de la salle polyvalente par les associations : possible en principe jusqu'à fin décembre 2012 (un point sera fait fin juin / sécurité…et chauffage)

Elections présidentielles et législatives : le scrutin se tiendra à la salle polyvalente mais seules les personnes à mobilité réduite pourront y accéder en voiture. Pour les autres, parking obligatoire place de la Mairie ou rue de Vaire.

Calvaire : il ne peut être remis au carrefour de la route d'Osse, pour des raisons techniques et de sécurité. Le Maire rappelle la validation du regretté Père TATU qui avait donné son accord pour l'installer à l'angle des rues de la Corvée et du Bois de Faule. L'entreprise BIDAL est chargée d'effectuer les travaux.

Forêt : l'agent ONF viendra expliquer à nouveau le plan d'aménagement, lors d'un prochain conseil municipal, qui prendra fin en 2017.

Chemin du Moulin : à la demande de la commune et en vue de son élargissement, le cabinet COQUARD a fait les relevés d'emprise qui révèlent que certaines clôtures existantes empiètent sur le domaine communal et devront être déplacées d'ici au printemps 2013. Une réunion avant bornage se tiendra en Mairie avec les riverains concernés en présence d'un représentant du Cabinet COQUARD.

Maison Forestière de BOUCLANS : comme cela avait été présenté précédemment, la commune de GONSANS avait contesté l'estimation de France Domaine et a fait réaliser une contre-expertise ; lors de l'assemblée générale de la semaine dernière et après un long débat, les représentants de la commune de GONSANS ont finalement validé l'estimation initiale à 120 000 €.

Eglise : l'entreprise NEVEU Frères va refaire les peintures intérieures très dégradées côté rue de l'église. Les devis de réparation de vitraux vont être transmis au Conseil Général et au Diocèse pour obtenir d'éventuelles subventions pour une inscription des travaux au budget 2013.

Nouveau commerce : Monsieur et Madame GUILLAUME viennent de s'installer rue du Stade dans le local derrière la boulangerie. Ils vendront et répareront tondeuses, débrousailleuses, tronçonneuses, motoculteurs, etc… tous les après-midi du mardi au vendredi et le samedi toute la journée. Bienvenue à eux et pleine réussite.

Ecole : Madame l'Inspectrice d'Académie a confirmé la fermeture d'une classe à la rentrée scolaire 2012-2013 tout en précisant qu'un point sur le nombre d'élèves inscrits serait fait fin juin.

Prochain conseil municipal : vendredi 13 avril à 19 h 00.

Informations diverses

➢ ÉLECTIONS PRESIDENTIELLES

Pour la délivrance de procurations, la gendarmerie tiendra une permanence à la mairie le lundi 16 avril 2012, de 9 h 00 à 12 h 00.

➢ FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année, le **Comité des Fêtes de Nancray envisage d'organiser le jeudi 21 juin 2012, à partir de 19 h 00 la Fête de la Musique.** Pour cette occasion, il **souhaite recenser toutes les personnes du village jouant d'un instrument de musique et qui seraient prêtes à participer à cette manifestation.** Sont également conviées à cette soirée **celles qui chantent faisant partie ou pas d'un groupe. Faites-vous connaître rapidement auprès de Frédéric SALVI (2, clos des Vergers à Nancray - 03 81 60 12 99) chargé de monter le projet.**

Cette soirée organisée en toute simplicité permettra aux habitants de la commune de passer un moment convivial et agréable.

➢ INSCRIPTION A L'ÉCOLE DE NANCRAY - ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

Les inscriptions auront lieu à l'école de Nancray (bureau de Mme MOINE) :
- lundi 16 avril de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
- vendredi 20 avril de 16 h 45 à 18 h 00
- samedi 21 avril de 9 h 00 à 12 h 00
- lundi 7 mai de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Vous devez d'abord demander à la mairie un certificat d'inscription (veuillez apporter un justificatif de domicile).

Liste des documents à fournir pour l'école
- certificat d'inscription ;
- photocopie du carnet de santé (vaccin obligatoire : anti-diphtérie, antitétanique, antipoliomyélitique) ;
- photocopie du livret de famille ;
- pour les enfants scolarisés auparavant dans une école d'une autre commune : un certificat de radiation.

VACANCES D'AVRIL

Centre de loisirs

pour les enfants de 3 à 11 ans

du 23 au 27 avril 2012

Thème de la semaine :

Baskets et sac à dos !

Au programme :

Activités sportives et de plein air

Sortie accrobranche

INSCRIPTIONS

Journée complète avec repas
de 8h30 à 17h30

Journée complète sans repas
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

En demi-journée
de 13h30 à 17h30

Inscriptions en semaine complète ou formule 4jours

FRANCAS NANCRAY- Rue de Vaire - 25360 NANCRAY 03.81.63.03.65